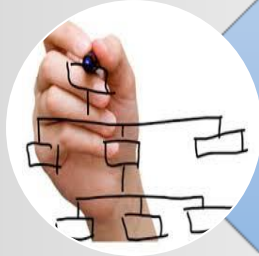


PROJET 2017 – 2020
du club de FOOTBALL

GATINAIS VAL DE LOING FC

Qui fait quoi ?



Dans une organisation, les missions et les tâches doivent être définies clairement.



Les décisions doivent être prises par les autorités reconnues et légitimes.



Les responsabilités sont assumées par ceux qui ont la charge de la mission, du comité directeur qui votent et qui élabore la politique du club.

Le projet club

Le club a
trois
objectifs :



Mettre en place une politique éducative et sportive

- **CLUB FORMATEUR**



Une politique économique équilibrée et saine

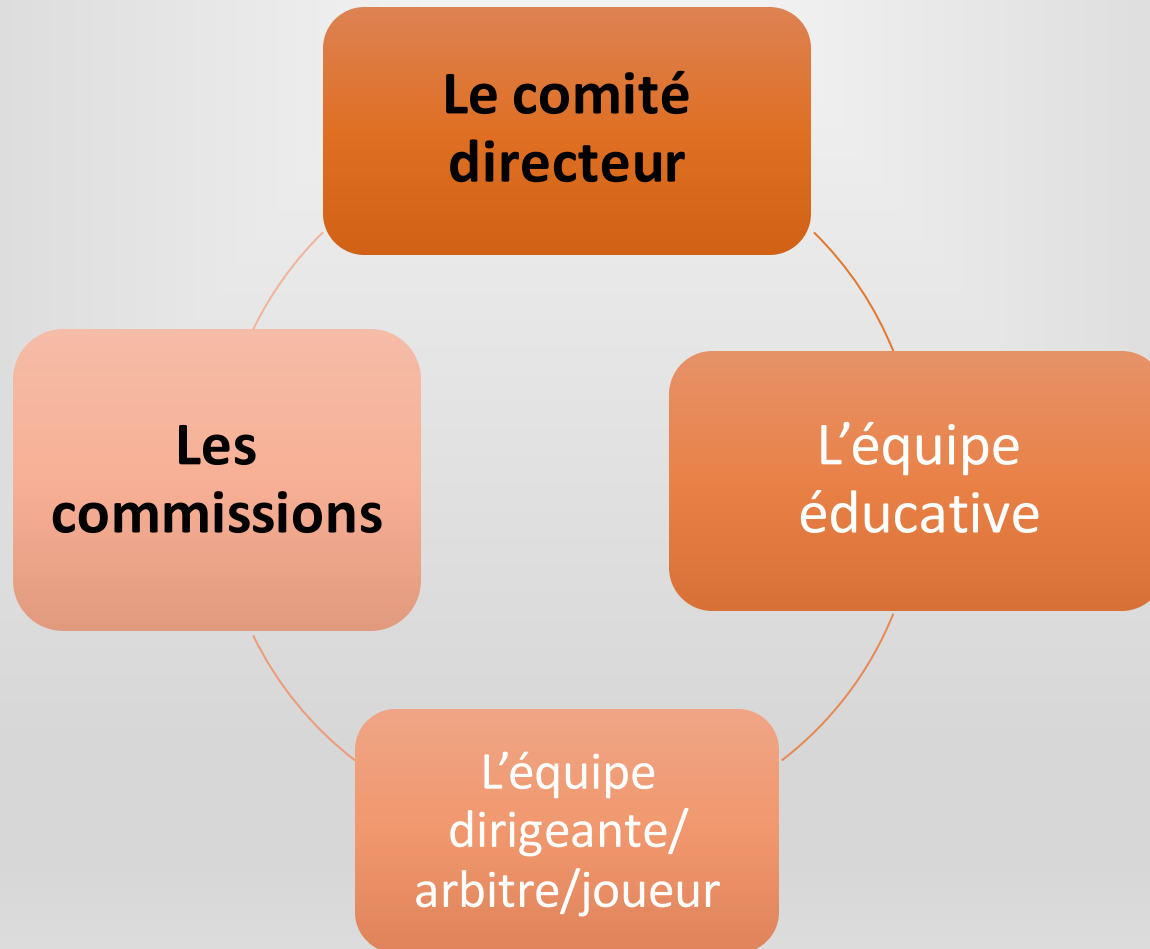
- **CLUB SAIN**

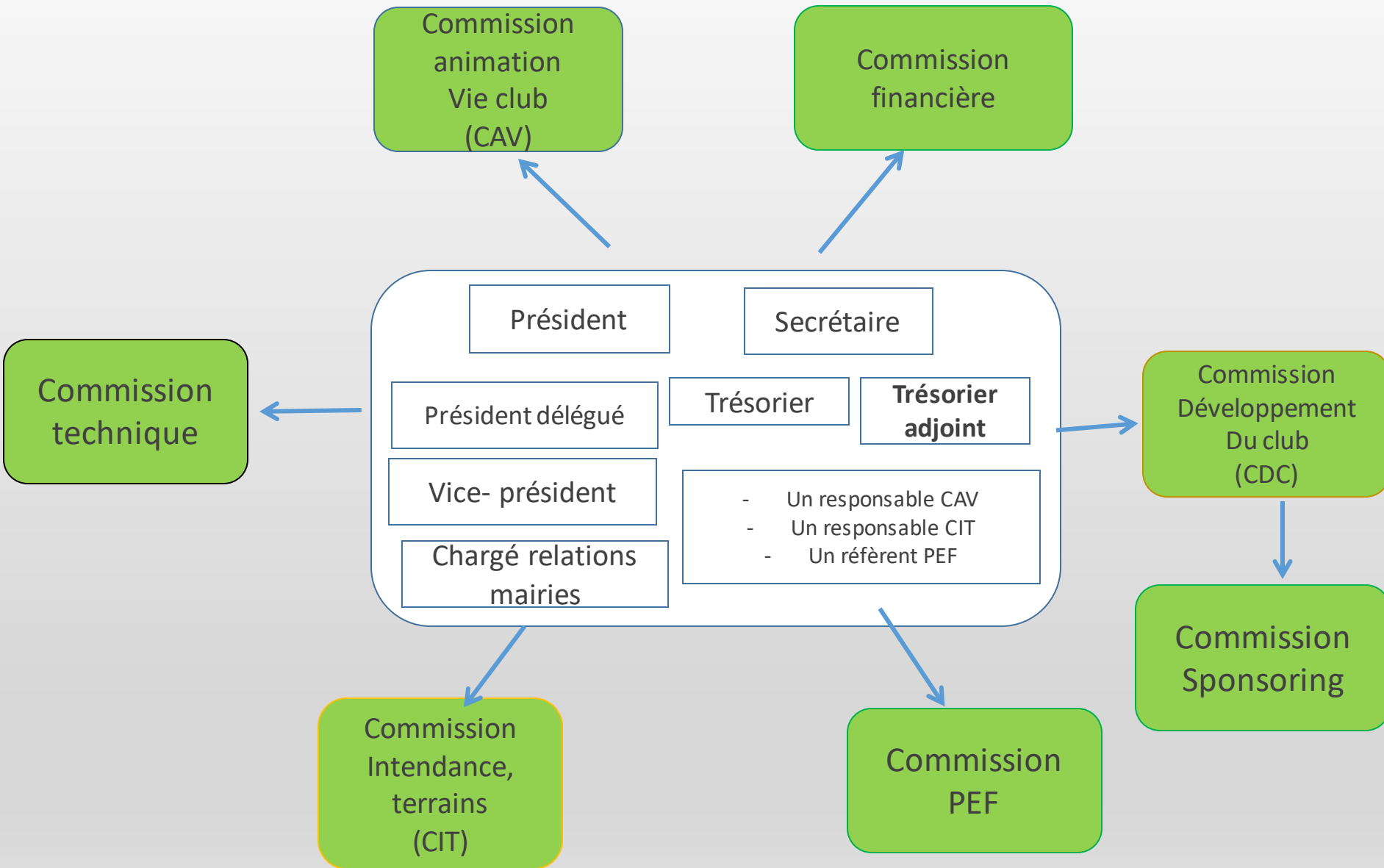


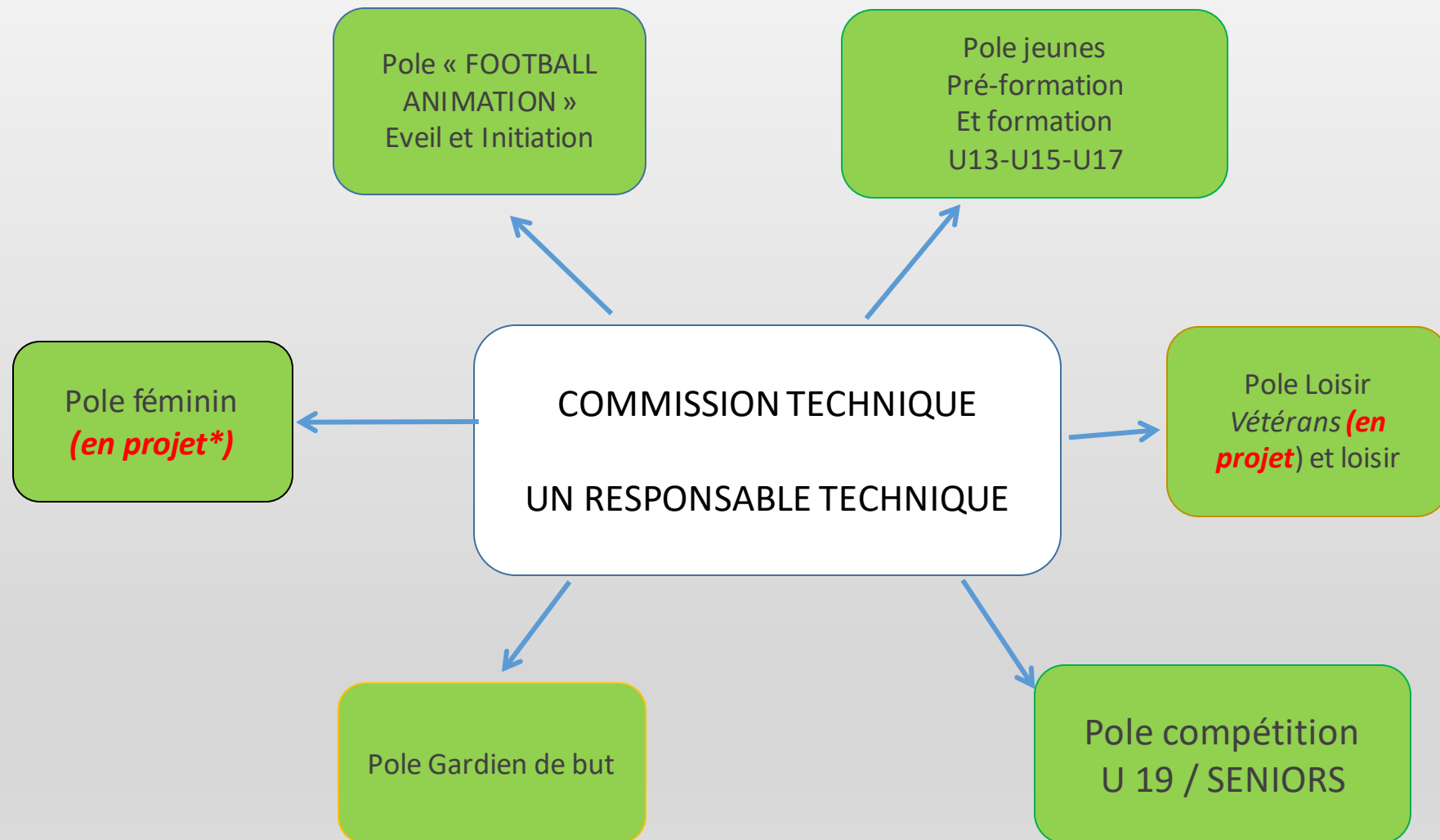
Une identité football à travers tous ses acteurs (loyauté, solidarité, générosité)

CLUB CONVIVIAL

La structure du club



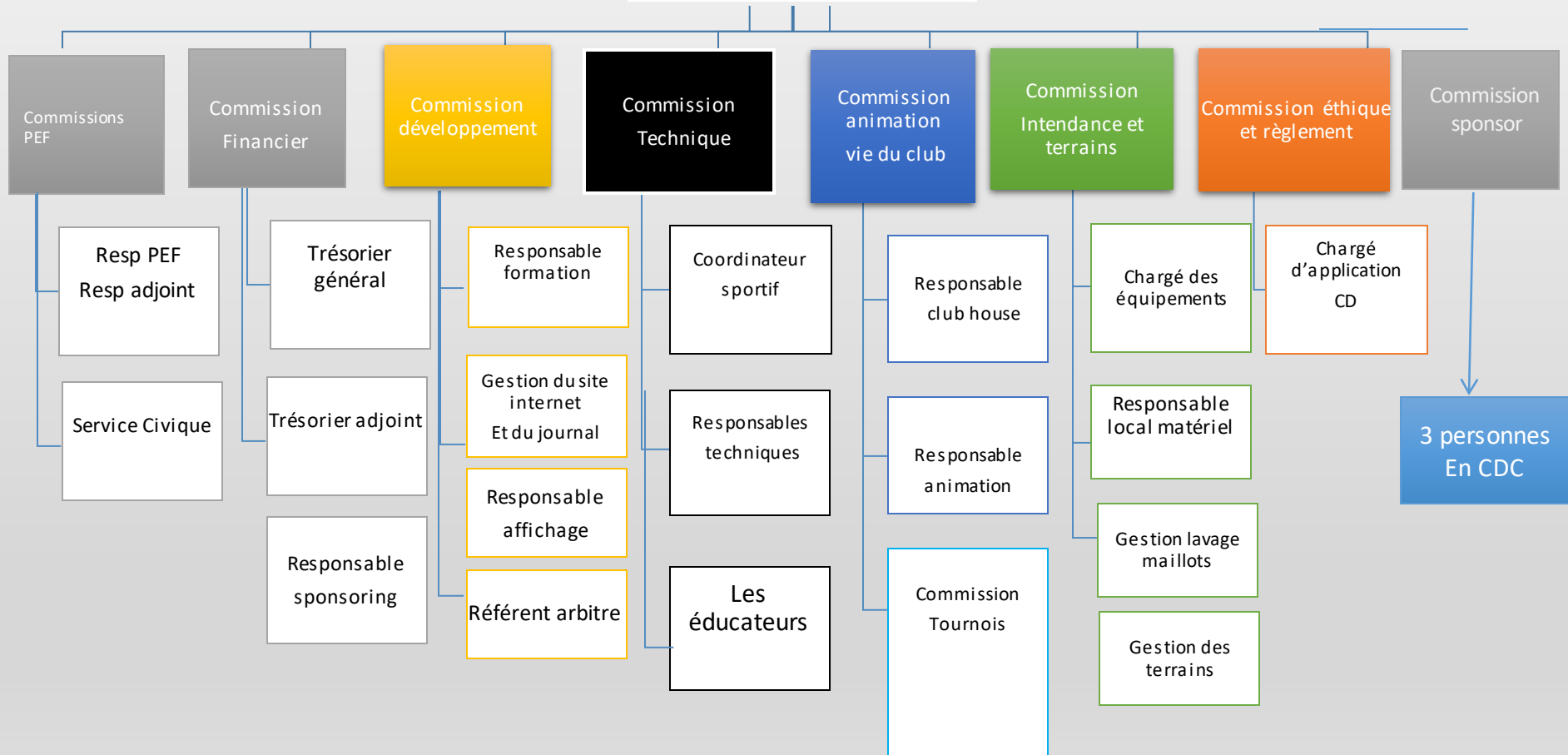




Président

**Président délégué
Vice -Président**

LE COMITE DIRECTEUR



LE COMITE DIRECTEUR

 **Le président** : Définit le projet du club et ses objectifs

 **Le trésorier et adjointe** : Tiennent les comptes

 **La secrét/corresp** : relation avec les instances du football

 **Vice président et président délégué**

 **Les référents des commissions**

 **Chargé des relations Mairies et Intercommunalité**

CALENDRIER du COMITE DIRECTEUR

réunions mensuelles pour organiser l'année (le premier ou second lundi de chaque mois – voir au delà si besoin)

Valide les projets, fixe les objectifs, dresse les bilans des actions, établit les comptes, budgétise les postes, définit la politique sportive et culturelle du club, anticipe, gère les problèmes administratifs et sportif, communique, écoute, etc...

- **VOTE les décisions à la majorité absolue**

LE PRESIDENT –

Préside le comité directeur et l'AG

Participe à la commission financière et supervise les autres

Participe à la commission « développement du club »

Valide le projet club, ses objectifs et ses moyens

LE PRESIDENT délégué –

Remplace le président en
son absence

Participe à la commission
développement du club

Vice-président :

En charge de la partie
technique du club

Participe à la
commission
« développement du
club »

Chargé du
matériel du club

Le TRESORIER –

Il tient les comptes du club

Il dresse les bilans, signe les chèques et effectue les différents paiements

Il met en place une politique budgétaire équilibrée

Participe à la commission financière

Le TRESORIER-Adj :

Il seconde le
trésorier dans ses
missions

Participe à la
commission
financière

Lien direct avec les
équipementiers du
club

Chargé des relations mairies

Relations avec les
mairies et
l'intercommunalité

Participe à la commission
« développement du
club »

LE SECRETAIRE – CORRESPONDANT

Correspond avec les licenciés

Gère FOOTCLUB et la boîte mail officielle

Dispache le courrier reçu (infos, tournoi, report de match)

Il correspond avec les instances du football

Effectue les CR des différentes réunions

Transmets aux éducateurs et membres CD le jeudi soir au plus tard,, les infos du journal du districts

Transmets au plus tard le vendredi soir aux éducateurs et membres CD les infos du journal de la ligue

Commission « Financière »

C'est le garant du porte feuille du club

SES MISSIONS

SA COMPOSITION

TRESORIER

TRESORIER ADJ

PRESIDENT

Resp sponsoring

Il doit permettre de suivre, à travers leurs aspects financiers, les principaux dossiers en cours au sein de l'Association et de ses commissions ainsi que les indicateurs permanents de fonctionnement.

En s'assurant de la bonne marche financière des commissions conformément aux budgets établis et autorisés, il doit être garant des engagements financiers de notre association à tous ses niveaux et veiller au respect des objectifs associatifs qui ont été fixés.

Par la mise en place de tableaux de bord, d'analyses et de contrôles elle doit donc être en mesure de déceler à l'avance les écarts budgétaires, les erreurs d'orientation ou les dérives.

Il doit être la garante de l'utilisation des fonds associatifs et/ou publics et rendre compte aux adhérents de la bonne gestion tant au niveau de la gestion propre que des commissions.

Il sera en étroite relation avec la commission « administratif/Gestion Club » pour le suivi des paiements des cotisations.

Il sera garant de la bonne de la gestion des indemnités versées aux éducateurs en étant en règle avec la législation en vigueur.

Objectifs et périmètre d'action

Comme toutes les commissions, elle n'a pas de rôle décisionnaire. Elle doit cependant permettre à l'association de fonctionner correctement et au mieux des intérêts des adhérents.

Suivre, veiller, et évaluer sont donc les maîtres mots qui décrivent ses missions.

1 - Suivre : les différents engagements financiers, de manière détaillée pour la gestion propre, et de manière macroscopique pour quelques grands postes des établissements, grâce à la mise en place de tableaux de bord et/ou de contrôle budgétaire

2 - Veiller : au respect des budgets et à la correction des engagements par rapport aux principes de l'Association et à son projet associatif.

3 - Evaluer : les différents aspects économiques et financiers des programmes en cours, des projets ou des orientations de l'Association comme les nouvelles réalisations, la création d'emploi et les dossiers importants de gestion courante (par ex. les indemnités éducateurs)

Par ailleurs, elle aura aussi à : pérenniser nos donateurs et mécènes de toutes origines (particuliers, entreprises ou collectivités) et développer ces soutiens financiers indispensables, tant au niveau des dons que des subventions, analyser et consolider les budgets demandés par les responsables des différentes commissions pour les soumettre à approbation du Trésorier et du C.A. au sein du budget global de la Gestion Propre.

Commission « Animation-Vie club »

**Elle doit aussi préparer et mettre en œuvre les activités
Festives afin de créer la meilleure convivialité
entre les membres de l'association**

SES MISSIONS

SA COMPOSITION

Elle est l'espace de réflexion, de proposition et de mise en œuvre des animations liées directement ou pas, aux différentes compétitions et autres rencontres footballistiques.

Son rôle :

Organiser, soutenir, animer et gérer l'événementiel en collaboration avec la communication du club, maintenir la convivialité au sein du club.

Les commissaires ont pour objectifs :

- Proposer des manifestations et établir un calendrier des manifestations,
- Mettre en place un rétro planning pour chaque manifestation
- Organisé la gestion des manifestations en mettant en place des groupes de travail et en attribuant des rôles à chacun
- S'assurer de l'avancée de la manifestation par des points d'avancements réguliers et d'un rapport d'activité pour le comité directeur.

Les rôles lors des tournois :

- Responsable récompenses
- Responsable buvette et restauration
- Responsable arbitrage
- Responsable logistique
- Responsable gestion équipes
- Relation mairie
- Responsable table de marque
- Responsable administratif

Commission « Développement club »

**Assure par ses relations avec les Mairies et les clubs
De l'Intercommunalité le développement du club.**

SES MISSIONS

SA COMPOSITION

PRESIDENT

VICE - PRESIDENT

RESP TECHNIQUE

La commission « développement du club »

Elle est chargée du développement du club en terme de licencié, de structures et de communication ainsi que la mise en place d'un plan de formation pour les dirigeants

Ce pôle est piloté par le président du club ou son représentant et comprend tous les vice-présidents et le responsable technique du club.

Il assure :

- La mise en place d'un livret « DIRIGEANT » pour les membres du comité directeur, des éducateurs et des dirigeants.
- De la mise à jour du site internet et de la formation des éducateurs sur celui-ci,
- Du suivi des différentes formations proposées par tous les organismes afin d'aider les différentes composantes du club dans leur tâches,
- Proposera les formations nécessaires au bon fonctionnement du club
- La création, la vérification et la diffusion(mail, affichage) des tous documents concernant la communication au sein du club (journal, affiches match ou manifestations....)
- Mettra en œuvre les moyens nécessaires au développement du club
- Elle sera en charge de la mise en œuvre et du suivi du label jeune en vue de son obtention

Commission TECHNIQUE

Elle regroupe l'ensemble des éducateurs du club en charge de toute la partie technique.

Le manager sera le relais avec la partie administrative.

SES MISSIONS

SA COMPOSITION

Commission « Technique »

Assure toute la partie technique du club en collaboration avec les éducateurs.

Ce pôle est piloté par le directeur technique du club avec l'aide de son adjoint.

Il assure :

- La gestion de l'ensemble des équipes du club au niveau technique avec la mise en place notamment d'une planification annuelle
 - La création et le suivi d'un planning d'utilisation des installations pour les entraînements et les matchs qui sera validé par le comité directeur
- Le suivi des éducateurs tout au long de la saison
 - La mise en place de réunions au cours de la saison et un CR sera fait par écrit lors de chaque réunion et transmis au président
 - Participe aux manifestations du club
 - Veille au respect des règles de sécurité, de discipline et du règlement intérieur

Commission « SPONSORING »

Elle aura en charge la recherche de partenaires ainsi le suivi des relations
Avec l'ensemble de ces derniers.

SES MISSIONS

SA COMPOSITION

Par l'apport de nouveaux partenaires cette commission contribue au bon fonctionnement économique du club

Recherche de PARTENARIAT

- Distinction de deux niveaux de partenariat :

1- Les rémunérant

2- Les valorisants.

- Les actions à mettre en œuvre pour un démarchage efficace :
- Définir et relooker les outils de communication validés par la pôle.
- Déterminer les supports et leur niveau de rémunération.
- Prise de contact avec les comités de développement commerciaux des grandes marques d'équipement sportif.
- Déterminer le potentiel industriel et commercial de la ville et de ses environs.
- Adosser le budget des entreprises au niveau de rémunération des supports.
- Etablir un mode opératoire et former l'équipe à la vente des supports de sponsoring.
- Etablir une liste de sponsors « valorisant », exemple : Imprimeur, location véhicule, fourniture bureau, etc.

L'objectif de ces négociations est de permettre de minimiser les dépenses liées au fonctionnement du club.

- Entretenir un lien privilégié avec les sponsors en leur adressant chaque mois des infos sportives et événementielles.

DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT.

Cette commission est un axe de développement économique indispensable au fonctionnement du club.

La structure et son fonctionnement

- Créer une équipe de 3 à 4 personnes sous la coordination d'un responsable,
- Des binômes de travail pour le démarchage des sponsors afin d'être représentatif de l'image du club.
- Il va être important d'établir un mode opératoire afin d'avoir un langage commun à tous les binômes lors des différentes présentations.
- Mettre en place des outils de communication communs à tous les binômes.
- Tous les deux mois cette pôle établira un rapport d'activité et le transmettra à la commission finance pour l'analyse du budget.
- La commission restera en relation privilégiée avec le président, le comité directeur et le bureau
afin de répondre à toutes les demandes du club.
- L'ensemble des prestations sont gérées par cette commission et ses membres.
- Organisation deux fois par an d'une soirée spéciale avec les sponsors.
- Elle sera en liaison avec le(la) responsable des équipements pour les devis ou les appels d'offres pour les équipements sportifs (ballons, maillots, shorts, survêtement, coupe-vent).
- Elle peut inviter ses sponsors sur certains matches de « gala » ou manifestation en les regroupant avec les joueurs à la fin du match.

LE BUDGET PARTENARIAT DU CLUB

- Le fonctionnement du budget partenariat du club est réalisé en année civile de janvier à décembre afin de coller au système de défiscalisation des entreprises.
- Seul le président du club est habilité à contre signer les accords de partenariat.
- Les paiements sont suivis par le responsable de la commission et remis au trésorier.
- Un suivi financier est au remis au trésorier chaque trimestre
- Toute recherche de sponsor pour quelque motif que ce soit, doit obligatoire être validé par la commission,
- Les tarifs de partenariat sont proposés par la commission.
- Ils sont ensuite transmis au trésorier qui les rapproche du budget prévisionnel du club.
- L'ensemble des recettes du partenariat du club doit servir à consolider et prévoir le fonctionnement de l'ensemble des catégories.

Commission « Intendance et Terrains »

**Assure la gestion des équipements et matériels ainsi
Que des terrains**

SES MISSIONS

SA COMPOSITION

Commission « intendance et terrains »

En charge de la gestion et du suivi des équipements et matériels pédagogiques ainsi que des infrastructures.

Il assure :

- Le suivi et la gestion des stocks de matériel
- Le suivi des commandes et distribution des équipements
- Du rangement et de la propreté des locaux matériels
- De la mise à disposition des équipements pour les rencontres

En veillant aux couleurs des clubs adverses

- Du bon retour des équipements le dimanche soir voir lundi soir dernier délai
- D'un contrôle mensuel du nombre de ballons par catégorie et informe le trésorier en cas de manque pour sanctions financières des éducateurs concernés.
- La mise en place, la gestion et le contrôle des trousseaux à pharmacie de chaque équipe
- Il collabore avec le responsable du pôle Sponsoring en lui faisant part des besoins au cas ou,
- De la validation des commandes passées auprès du trésorier et du président
- De la bonne gestion des terrains et infrastructures

Commission « ETHIQUE »

Veille à la bonne application du règlement disciplinaire ainsi
Que du règlement sportif et de la chartre

SES MISSIONS

SA COMPOSITION

LES MISSIONS

**FAIRE RESPECTER LA CHARTE
DU CLUB et règlement du
club**

**Ecrire le règlement de l'éthique
du club valider par le bureau**

LES OBJECTIFS

**- Sensibiliser les joueurs sur le respect
à l'arbitrage
Baisse de 20 % cartons J**

**- Adapter un barème
aux sanctions**

Commission « PEF »

**En charge du déploiement du programme éducatif fédéral
Au sein de toute la structure**

SES MISSIONS

SA COMPOSITION

LES MISSIONS

Définir un planning pour les actions du PEF

Déployer les actions au sein du club

LES OBJECTIFS

- Sensibiliser les licenciés sur le PEF

Les responsables seniors / jeunes / EDF

Ils élaborent le projet sportif et éducatif

Ils définissent les objectifs sportifs et éducatifs

Ils recrutent les éducateurs et les entraîneurs

Ils animent leur équipe éducative et ses formations

Ils sont responsables de l'éthique des équipes du club

Le responsable arbitre (*en projet*)

Il convoque les arbitres à domicile

Il est en relation avec les dirigeants du club

Il fait le point des manques, problèmes, difficultés et il informe la commission concernée

LE DIRIGEANT D'EQUIPE

Former les
compétences de nos
dirigeants

- Connaître les
règlements
championnats
- Connaître les réserves

Leur rôle :

- Feuille de match
- Les maillots, les gourdes, la pharmacie
- La touche ou le centre
- Savoir poser une réserve

Le responsable équipement

Il prépare les maillots pour les matchs.

Il s'assure des couleurs des clubs adverses

Il prépare les trousse à pharmacie pour les équipes

Responsable école d'arbitrage *(en projet)*

Les
jeunes
arbitres
à partir
de U14

Formatio
n à
l'arbitrag
e au club

Arbitrage
en école
de foot

Le suivi
des
arbitres
district
ou ligue

Promouvoir la
formation et
recruter les
jeunes pour
arbitrer

Les
arbitres
club
bénévole

Proposer
aux
parents

Comité directeur des jeunes *(en projet)*

Pour les jeunes de 16 ans et moins

Composition et missions à définir

Présence du président du club voir autres membres